

"Certifié conforme"

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 400,00	1 400,00		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	1 316,27	1 316,27		
	Autres immobilisations corporelles	269 817,54	84 905,89	184 911,65	100 124,98
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts	49 205,00		49 205,00	21 048,00
	Autres immobilisations financières	12 224,78		12 224,78	4 922,00
	TOTAL (II)	333 963,59	87 622,16	246 341,43	126 094,98
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	2 624 393,09	167 424,95	2 456 968,14	1 793 405,69
	Autres créances	88 986,20		88 986,20	39 316,52
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	1 031 946,80		1 031 946,80	706 015,16
	Charges constatées d'avance	745,28		745,28	3 248,42
	TOTAL (III)	3 746 071,37	167 424,95	3 578 646,42	2 541 985,79
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		4 080 034,96	255 047,11	3 824 987,85	2 668 080,77

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

6 000,00

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	2 000,00	2 000,00
	RESERVES		
	Réserve légale	200,00	200,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	25 327,59	1 349,60
	Résultat de l'exercice	136 736,99	228 977,99
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	164 264,58	232 527,59
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	600 456,62	71 219,26
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	309 845,82	58 158,77
	Dettes fiscales et sociales	1 924 313,29	1 435 676,47
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	826 107,54	870 498,68
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	3 660 723,27	2 435 553,18
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	3 824 987,85	2 668 080,77
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		136 736,99	228 977,99
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		3 639 658,32	2 435 553,18
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		554 256,46	97,30
(3) Dont emprunts participatifs			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière définies par le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 824 988** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **9 156 627** euros et un total **charges** de **9 019 890** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **136 737** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Logiciels	de 1 à 3 ans
Installations, agencements	de 5 à 10 ans
Matériel et outillage	de 5 à 10 ans
Matériel de transport	de 4 à 5 ans

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Matériel de bureau& informatique	de 3 à 10 ans
Mobilier	10 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Effort construction

La cotisation est supportée sous la forme de prêts consentis par la société.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	1 400,00				1 400,00
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 400,00				1 400,00

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 316,27				1 316,27
	Instal., agencement, aménagement divers	46 572,58		5 043,54		51 616,12
	Matériel de transport	32 736,92		102 781,38	149,84	135 368,46
	Matériel de bureau, mobilier	66 704,93		16 128,03		82 832,96
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	147 330,70		123 952,95	149,84	271 133,81

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	25 970,00		43 959,78	8 500,00	61 429,78
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	25 970,00		43 959,78	8 500,00	61 429,78

TOTAL	174 700,70		167 912,73		8 649,84	333 963,59
--------------	-------------------	--	-------------------	--	-----------------	-------------------

Fanny MANIEZ

✓ Certified by  yousign

"Certifié conforme"

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	1 400,00			1 400,00
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 400,00			1 400,00
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 316,27			1 316,27
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	8 633,47	4 739,94		13 373,41
	Matériel de transport	10 379,55	19 975,72	149,84	30 205,43
	Matériel de bureau, mobilier	26 876,43	14 450,62		41 327,05
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	47 205,72	39 166,28	149,84	86 222,16
TOTAL		48 605,72	39 166,28	149,84	87 622,16

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

--

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	Sur immobilisations				
	Sur stocks et en-cours				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur comptes clients	112 479,62	167 424,95	112 479,62	167 424,95
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	112 479,62	167 424,95	112 479,62	167 424,95
TOTAL GENERAL		112 479,62	167 424,95	112 479,62	167 424,95
Dont dotations et reprises			167 424,95	112 479,62	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	49 205,00	6 000,00	43 205,00
	Autres immobilisations financières	12 224,78		12 224,78
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	2 624 393,09	2 624 393,09	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	11 877,34	11 877,34	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	49 339,04	49 339,04	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	11 454,00	11 454,00	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	16 315,82	16 315,82	
	Charges constatées d'avances	745,28	745,28	
	TOTAL DES CREANCES	2 775 554,35	2 720 124,57	55 429,78
(1) Prêts accordés en cours d'exercice		36 657,00		
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice		8 500,00		
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	554 256,46	554 256,46		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	46 200,16	25 135,21	21 064,95	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	309 845,82	309 845,82		
	Personnel et comptes rattachés	1 480 153,81	1 480 153,81		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	390 805,22	390 805,22		
	Impôts sur les bénéfices	914,00	914,00		
	Taxes sur la valeur ajoutée	49 940,00	49 940,00		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 997,26	1 997,26		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	503,00	503,00		
	Autres dettes	826 107,54	826 107,54		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	3 660 723,27	3 639 658,32	21 064,95	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		24 940,93			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		20,00	100,0000	2 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		20,00	100,0000	2 000,00

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Total des Charges à payer		1 470 389
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		19
INTERETS C.N.E. 00020292205	5	
ASSURANCES C.N.E. 00020292205	7	
COMMISSIONS C.N.E. 00020292205	7	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		255 553
FACTURES NON PARVENUES	255 553	
Dettes fiscales et sociales		1 214 816
PROVISIONS POUR CONGES PAYES	670 256	
PROV/MODULATION	162 819	
PRIME GERANT	93 151	
FORFAIT SOCIAL	94 584	
CH. SOC. S/ CP	98 299	
MODULATION - CHARGES PATRONALES PROVISIONS POUR	16 282	
CS / PRIME GERANT	42 849	
TA - FORMATION PRO. CONTINUE	36 576	

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Total des Produits à recevoir		11 454
Autres créances		11 454
<i>ETAT-CHARGES A PAYER</i>	<i>11 454</i>	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		745	745
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			745

--

A2MICILE AUDOMAROIS LITTORAL

Société à responsabilité limitée

au capital de 2.000 Euros

Siège social : 1 IMP IDA

62149 CAMBRIN

518 254 958 R.C.S. Arras

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 2 MAI 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf juin, à dix heures trente, les associées se sont réunies au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, sur convocation verbale de la gérance.

Sont présentes :

➤ Madame Fanny MANIEZ,
titulaire de huit parts sociales en pleine propriété, ci 8 parts

➤ La Société A2MICILE EUROPE S.A.S,
titulaire de douze parts sociales en pleine propriété, ci 12 parts

Total des parts présentes : 20 parts sociales en pleine propriété sur les 20 parts composant le capital social.

Madame Fanny MANIEZ préside la séance, en qualité de gérante associée.

La Présidente constate que les associées présentes possèdent la totalité des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

La Présidente déclare que tous les documents prescrit par l'article R.223-18 du Code de commerce, ont été tenus à la disposition des associées au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'Assemblée.

L'Assemblée, à sa demande, lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis la Présidente rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Mode de consultation,
- Rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et affectation du résultat
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions,
- Renouvellement du mandat de la gérance
- Pouvoirs.

La Présidente donne ensuite lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
- du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.

La Présidente ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

Les associées prennent acte de la convocation verbale de la gérance. En conséquence, l'Assemblée, comprenant tous les associés, sans exception, présents et propriétaires de la totalité des parts composant le capital social, déclare bonne et valable la convocation faite par la gérance aux associés à l'effet d'y assister, sans qu'aient été observés les délais et modes légaux et statutaires de convocation, couvre expressément toutes irrégularités résultant de cette circonstance, et renonce à se prévaloir d'aucune nullité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve ledit rapport de gestion, ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, lesquels font apparaître un résultat bénéficiaire de 136.736,99 Euros.

Elle prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 font ressortir un bénéfice d'un montant de 136.736,99 Euros, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	E.	136.736,99
<u>Report à nouveau</u>	E.	<u>25.327,59</u>
TOTAL DISPONIBLE	E	162.064,58
A titre de dividendes	E.	136.000,00
<u>Au report à nouveau</u>	E.	<u>26.064,58</u>
TOTAL AFFECTE	E.	162.064,58

Le paiement des dividendes de 136.000,00 euros sera effectué au siège social, à compter de ce jour.

Il est précisé que :

- Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 54.000,00 Euros,
- Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 non éligibles à l'abattement de 40% s'élève à 81.600,00 Euros.

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé enfin que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents, éligibles ou non à l'abattement, se

sont élevées à :

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement (€)	Revenus non éligibles à l'abattement (€)
31/12/2023	82.000,00	123.000,00
31/12/2022	-	-
31/12/2021	43.600,00	65.400,00

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur l'absence de convention, de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, approuve ledit rapport dans son intégralité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance décide de renouveler le mandat de la gérante, Madame Fanny MANIEZ, pour une durée déterminée, qui ne pourra excéder le jour de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social clos au 31 décembre 2025.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance et par les associées présentes.

Fanny MANIEZ
Gérante

Fanny MANIEZ

✓ Certified by  yousign

A2MICILE EUROPE S.A.S,
Représenté par son Président,
Joël CHAULET

Joël CHAULET

✓ Certified by  yousign